



UNIS • ENGAGÉS • DÉTERMINÉS
AU SERVICE DE TOUS

PPCR : ASSEZ DE DÉSINFORMATION !

LA VÉRITÉ AUX PERSONNELS, PAS AUX MANIPULATEURS !

PACA-CORSE

SPS-CEA
PACA-CORSE



CERTAINS SYNDICATS N'ONT PAS HONTE
DE VOUS MENTIR POUR VOUS FAIRE PRENDRE LEUR CARTE
ET FAIRE AVANCER LEUR DOSSIER... **C'EST HONTEUX !**

ILS VOUS FONT CROIRE QUE SANS ADHÉSION,
SANS CARTE SYNDICALE, VOTRE DOSSIER
N'AVANCERA PAS.

C'EST FAUX ET MALHONNÊTE !

Leur seul objectif : gonfler leurs effectifs
et exister à vos dépens.

Les personnels ne sont pas une marchandise !

Assez de manipulation et d'instrumentalisation !



LA DGAP LE DIT CLAIREMENT :



Le protocole proposé repose sur un
TRAITEMENT AUTOMATIQUE
des situations concernées.

Les agents éligibles n'ont aucune démarche
particulière à effectuer pour bénéficier des
mesures prévues par ce protocole.



SI LE PROTOCOLE **VOUS** CONVIENT,
VOUS N'AUREZ QU'À SIGNER LE DOCUMENT
QUI VOUS SERA TRANSMIS.



AUCUN SYNDICAT NE DÉTIENT UN POUVOIR DE VALIDATION OU D'ACCÉLÉRATION DE VOTRE DOSSIER.
L'INDEMNISATION FINANCIÈRE, LE RECALCUL DE CARRIÈRE ET LES RÉGULARISATIONS ADMINISTRATIVES
ANNONCÉES NE SONT **PAS CONDITIONNÉS À UNE ADHÉSION SYNDICALE.**



Le seul cas dans lequel une démarche individuelle est nécessaire concerne les agents
qui refuseraient le protocole proposé ou estimerait que celui-ci ne répare pas
intégralement leur préjudice. Dans cette hypothèse seulement, **un recours individuel**
pourra être envisagé afin de faire valoir leurs droits devant les juridictions compétentes.

POUR TOUS LES AUTRES AGENTS,
LE MÉCANISME ANNONCÉ EST CENSÉ
S'APPLIQUER AUTOMATIQUEMENT.

IL EST SCANDALEUX DE VOIR CERTAINS SYNDICATS :



Transformer une procédure
administrative collective en
opération de **recrutement**
syndical.



Semer le **doute** et
l'inquiétude chez les
surveillants pour
exister.



Faire croire que
vos droits **dépendent**
d'une carte et
de leur structure.



Jouer sur la **peur**
et la méconnaissance
pour mieux vous
manipuler.



Les personnels pénitentiaires méritent une information honnête, loyale et transparente,
pas des discours destinés à obtenir des adhésions.

LES SURVEILLANTS ONT DÉJÀ SUFFISAMMENT SUBI, ILS N'ONT PAS À SUBIR EN PLUS LA DÉSINFORMATION !



NOTRE POSITION EST SIMPLE :

Chacun est libre d'adhérer au syndicat
de son choix ou de n'adhérer à aucun.
En revanche, personne ne doit laisser
croire qu'une adhésion conditionnerait
l'application d'un protocole national
décidé par l'administration.



LES PERSONNELS ONT DROIT À LA VÉRITÉ.
RIEN DE PLUS. RIEN DE MOINS.

LE PPCR N'APPARTIENT À AUCUN SYNDICAT.
LES DROITS DES AGENTS NE SE MONNAYENT PAS
CONTRE UNE ADHÉSION.



**SPS - CEA PACA-CORSE, LE SYNDICAT QUI DÉFEND,
INFORME ET AGIT POUR TOUS LES SURVEILLANTS !**

UNIS • ENGAGÉS • DÉTERMINÉS

AU SERVICE DE TOUS